



**HAL**  
open science

## L'impossible encyclopédie de la langue

Claudine Nédelec

► **To cite this version:**

Claudine Nédelec. L'impossible encyclopédie de la langue. Cahiers Diderot, 2001, Le XVIIe siècle encyclopédique, n°12, pp. 67-84. hal-03256561

**HAL Id: hal-03256561**

**<https://univ-artois.hal.science/hal-03256561>**

Submitted on 26 Apr 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Claudine Nédelec

## L'impossible encyclopédie de la langue

Selon l'auteur anonyme (où l'on reconnaît le plus souvent Bayle) de la *Préface* à l'édition de 1690 du *Dictionnaire universel* de Furetière,

ce ne sont pas simples mots qu'on nous enseigne, mais une infinité de choses, mais les principes, les regles & les fondemens des Arts & des Sciences : de sorte qu'au lieu d'amplifier l'idée de son Ouvrage, l'Auteur l'a retressie, quand il a dit en dediant ses Essais au Roy, *qu'il avoit entrepris l'Encyclopedie de la langue François*.<sup>1</sup>

Nul doute que ce soit le complément « de la langue » qui lui paraisse constituer un rétrécissement ; Furetière n'offrirait pas une encyclopédie de la langue, mais une encyclopédie tout court (« ce ne sont pas simples mots qu'on nous enseigne »). Mais on peut s'interroger sur cette analyse. Furetière ne voulait-il pas dire par là, selon le sens que son époque donne encore à *encyclopedie*<sup>2</sup> et qui remonte à Guillaume Budé, introducteur du mot en français<sup>3</sup>, qu'il considère avant tout la langue comme un enchaînement, une totalité liée dont on ne peut distraire aucun élément, sous peine de rompre le cercle des Muses<sup>4</sup> ? Selon Budé en effet, le terme

signifie selon son nom en ung mot circulaire erudition ; ayant les dictes sciences et disciplines connexité mutuelle et coherence de doctrine et affinité d'estude, qui ne se doibt, ne peut, bonnement separer, ne distraire [...], pour ce que toutes ces sciences s'entretiennent, comme font les parties d'ung cercle qui n'a ne commencement ne fin [...].<sup>5</sup>

Il s'agit bien sûr pour Furetière de souligner devant le Roi (qui seul peut légitimer éventuellement son entreprise légalement risquée, en fonction du privilège de l'Académie) l'erreur des académiciens. Voulant séparer langue commune et langue des arts et des sciences, ils ont brisé cet enchaînement qui fait de la langue (comme des savoirs) un tout uni et unifié. Inversement, Furetière soutient, dans les factums où il se défend d'avoir empiété sur leur domaine, que vouloir faire un dictionnaire des arts et sciences (auquel ils ont voulu le réduire, et dont ils ont soutenu une entreprise en la personne de Thomas Corneille<sup>6</sup>) est une entreprise vaine, car la langue commune est le ciment des langues des savoirs, et sans elle leur édifice s'écroulerait.

J'ay appris que quelques-uns prétendent revendiquer quelques phrases communes, figurées & proverbiales qui ne sont ici employées que par nécessité pour servir de passage & de liaison, ou

---

<sup>1</sup> Furetière, *Dictionnaire universel, Contenant generalement tous les mots françois tant vieux que modernes, et les Termes de toutes les sciences et des arts* [...] [1690], Genève, Slatkine reprints, 1970, 3 t., t. 1, p. 4-5. Bayle cite la dédicace au roi des *Essais d'un dictionnaire universel* [...] [1684].

<sup>2</sup> *Encyclopédie* : « science universelle, recueil ou enchaînement de toutes les sciences ensemble » (Furetière) ; « enchaînement ou cercle où sont enfermées toutes les sciences » (*Dictionnaire de l'Académie française* [1694], abrégé *infra* en DA) ; « enchaînement de toutes les sciences ensemble » (T. Corneille, *Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]).

<sup>3</sup> Voir G. Gueudet, « Guillaume Budé, parrain d'«encyclopedie» ou le vrai texte de l'*Institution du Prince* », *Le Génie de la forme. Mélanges offerts à J. Mourot*, Nancy, Presses universitaires, 1982, p. 87-96.

<sup>4</sup> Extrait de la dédicace au roi des *Essais*, *op. cit.* : « Toutes les Muses auront grande obligation à VOTRE MAJESTÉ du champ libre qu'elle leur laissera pour s'exercer ».

<sup>5</sup> G. Budé, cité par G. Gueudet, *op. cit.*, p. 94.

<sup>6</sup> « Quelques Académiciens ont creu qu'ils feroient un ouvrage utile & agreable d'en composer un Dictionnaire à part. » (*Les Préfaces du Dictionnaire de l'Académie française, 1694-1992*, ouvrage collectif sous la direction de B. Quemada, Paris, Champion, 1997, *Préface* de la première édition, p. 40).

pour arrondir le globe de cette Encyclopedie de la langue que je me suis proposée. Je ne les employe que comme on fait le ciment pour lier les pierres d'un grand édifice [...].<sup>7</sup>

Mais au-delà du débat bien connu sur la séparation nécessaire ou pas, possible ou pas, du dictionnaire de mots et du dictionnaire de choses, il y a, nous semble-t-il, un autre débat, analogue et différent, qui pose la même question par rapport à l'exigence encyclopédique, et qui fut, ce qui le rend particulièrement intéressant, réglé à la fois de manière consensuelle et polémique. Ce débat concerne l'étendue de la nomenclature de la langue commune<sup>8</sup> qui doit figurer dans un dictionnaire. Observant les dictionnaires dont il dispose<sup>9</sup>, Vaugelas note dans ses *Remarques* qu'elles ne sont pas

comme un dictionnaire qui reçoit toutes sortes de mots, pourvu qu'ils soient français, encore qu'ils ne soient pas du bel usage et qu'au contraire ils soient bas et de la lie du peuple.<sup>10</sup>

Ses remarques auront, elles, pour fonction de retenir « ce torrent du mauvais usage qui gagne toujours si l'on ne s'y oppose »<sup>11</sup>. Projet d'autant plus utile que

la théorie de l'usage, mettant en avant l'élocution, égalise chacun et fait résulter la langue de la volonté du peuple. À cette volonté publique, mais qui risque d'être trop populaire, il reste à apporter, si possible, des corrections, par une élaboration collective plus consciente, et, surtout, socialement plus restreinte.<sup>12</sup>

Mais si l'on ambitionne de faire un dictionnaire (et plus encore s'il se donne pour « universel »), on ne saurait faire autrement que de tout collationner de cette langue commune et triviale. Comme le dit l'article *langue* du Furetière, « un bon Dictionnaire doit comprendre tous les mots d'une *langue* ». La préface du Furetière insiste ainsi sur l'étendue et la richesse de la compilation lexicale, en particulier en soulignant la supériorité des dictionnaires de langue vivante, capables de « les représent[er] dans toute leur étendue », sur les dictionnaires de langues anciennes, qui ne peuvent contenir

[les] expressions qui n'étoient *bonnes que pour l'entretien familier*<sup>13</sup>, & qui appartenoient en propre à certains Arts, ou à certaines fonctions de la vie, sur quoy il ne nous reste aucun Traité particulier.<sup>14</sup>

Et c'était bien l'intention de Furetière : il déclare vouloir faire le tour de tout le lexique dans un dictionnaire « contenant généralement tous les mots français, tant vieux que modernes ». Son préfacier se félicite de ce que la langue française soit la première à être réunie dans « un corps si vaste et si étendu »<sup>15</sup>.

Sur ce point, Furetière et les académiciens sont d'accord : selon P. Pellisson, les premiers académiciens entendaient ainsi produire « un Dictionnaire qui fût comme le trésor et le magasin des termes simples et des phrases reçues », et y recueillir « tout le corps de la langue »<sup>16</sup>, tandis que la *Préface* de 1694 continue à prétendre que le dictionnaire donne « la Définition de tous les mots communs de la Langue »<sup>17</sup>. Cependant, le privilège de 1674 parle

<sup>7</sup> *Essais, op. cit., Avertissement.*

<sup>8</sup> Expression utilisée par la *Préface* du *DA* aussi bien que par Furetière dans ses factums.

<sup>9</sup> R. Estienne, *Dictionnaire françois-latin, autrement dict les mots françois, avec les manières d'user d'iceux, tournez en latin* [1549] ; J. Nicot, *Thrésor de la langue françoise tant ancienne que moderne* [1606].

<sup>10</sup> C. Favre de Vaugelas, *Remarques sur la langue française utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire* [1647], Paris, Champ libre, 1981, p. 19.

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 35.

<sup>12</sup> H. Merlin, « L'esprit de la langue », *L'Esprit en France au XVII<sup>e</sup> siècle, PFSCL*, « Biblio 17 », 1987 (éd. François Lagarde), p. 29-51, p. 46.

<sup>13</sup> Nous soulignons.

<sup>14</sup> *Op. cit.*, p. 7 et p. 6.

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 7.

<sup>16</sup> P. Pellisson, *Histoire de l'Académie française* [1653], Genève, Slatkine reprints, 1989 (C.-L. Livet éd., 1858), p. 3-320, p. 102-103.

<sup>17</sup> *Les Préfaces du DA, op. cit.*, p. 29.

du « choix exact des mots et des façons de parler les plus élégantes »<sup>18</sup>, tandis que la *Préface* déclare vouloir « ranger sous un ordre methodique tous les mots et toutes les plus belles façons de parler »<sup>19</sup>. Et nous avons volontairement tronqué la définition de Furetière du bon dictionnaire ; la voici *in extenso* : « un bon Dictionnaire doit comprendre tous les mots d'une langue, les plus belles phrases de la langue ».

Le paradoxe saute aux yeux, dans la parenté des formulations : « tous les mots d'une langue » est immédiatement complété (corrigé ?) chez Furetière par « les plus belles phrases de la langue » ; « tous les mots communs » par « toutes les plus belles façons de parler » chez les académiciens. Tout en prétendant rechercher l'exhaustivité et considérer la langue comme un « corps », un organisme où chaque partie est liée aux autres, et indissociable des autres, organisme dont on se propose de faire l'encyclopédie (le tour), on affirme immédiatement le caractère restrictif de la collation (on s'en félicite même) : on ne considère plus en réalité la définition du dictionnaire que donnait Vaugelas comme pertinente ; un bon dictionnaire, c'est devenu Nicot et Oudin corrigés par Vaugelas, une des chevilles ouvrières de la longue gestation du *DA*. On affirme la nécessité de rendre compte de « toute » la langue commune, et en même temps on passe de la langue parlée par tous (mais alors peut-on encore parler d'une langue ?) à la langue commune des honnêtes gens, voire des « Orateurs et [des] Poètes »<sup>20</sup>.

On a rejeté [...] du Dictionnaire, les termes & les façons de parler qui n'ont cours que parmi la populace, ou dont l'usage est renfermé en quelques Provinces, & que par cette raison, on doit regarder, comme n'estant point proprement de la Langue.

Ce sont les modalités de ces rejets, liés à une définition de ce que c'est que « la langue (française) » (unie, unifiée, unifiante) que nous voudrions étudier, ainsi que les querelles auxquelles elles ont donné lieu.

### Langue commune / langue triviale

D'abord, comment en réalité parvenir à rassembler « tous les mots », voire toutes les choses, puisqu'il « y a des choses qu'on ne saurait nommer par leur nom, comme celles qui sont obscenées [*sic*] »<sup>21</sup> ? Et pourtant, elles ont un nom, et elles existent... Mais notre langue, si elle est « la plus belle & la plus riche de toutes les Langues vivantes » doit aussi se montrer « la plus sage & la plus modeste »<sup>22</sup>. Tous s'entendent donc pour nier toute place aux « termes d'emportement ou qui blessent la pudeur »<sup>23</sup>, car c'est la langue française elle-même qui rejette comme étrangères à sa nature « toutes les expressions qui blessent la pudeur et qui salissent tant soit peu l'imagination »<sup>24</sup>.

Reste la question de la différence entre langue commune et langue triviale. La contradiction relevée ci-dessus est en réalité présente dès les tout débuts du projet académique : Pellisson insiste sur la volonté des académiciens d'indiquer par un système de marques les mots à ne pas employer<sup>25</sup> ; Saint-Évremond représente, dans *La Comédie des Académistes*, Baudouin, mis en prison pour dettes par son imprimeur, s'écriant avec mépris devant le sergent et le geôlier :

Quel étrange discours, mon dieu ! quelle harangue !

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 53.

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 27.

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 28.

<sup>21</sup> Furetière, s. v. nommer.

<sup>22</sup> G. Ménage, *Observations de Monsieur Ménage sur la langue françoise* [2<sup>e</sup> éd., 1675-1676], Genève, Slatkine reprints, 1972, *Epistre A Monsieur le chevalier de Méré* (non paginée).

<sup>23</sup> *Les Préfaces du DA*, op. cit., p. 32.

<sup>24</sup> Le père Bouhours, *Entretiens d'Ariste et Eugène* [1671], Paris, Brossard, 1920, p. 65.

<sup>25</sup> *Histoire de l'Académie française*, op. cit., p. 104 et p. 114.

Ces coquins, ces marauds n'entendent point la langue.<sup>26</sup>

La position critique qu'adopte Vaugelas dans la préface de ses *Remarques* (sans doute fort proche de celle qu'il avait présentée comme programmatique aux académiciens en 1640) vis-à-vis de celui même qui pourtant fait figure de grand maître de la langue, Malherbe, réaffirme cet aspect du projet : il n'est pas question que le repère du bon usage soit le crocheteur du Port-au-Foin.

Si ce n'est autre chose, comme quelques-uns se l'imaginent, que la façon ordinaire de parler d'une nation dans le siège de son empire, ceux qui y sont nés et élevés n'auraient qu'à parler le langage de leurs nourrices et de leurs domestiques pour bien parler la langue de leur pays [...]. Mais cette opinion choque tellement l'expérience générale qu'elle se réfute d'elle-même et je n'ai jamais pu comprendre comme un des plus célèbres auteurs de notre temps a été infecté de cette erreur.<sup>27</sup>

La conclusion est sans appel : « *le peuple n'est que le maître du mauvais usage et le bon usage est le maître de notre langue* »<sup>28</sup>.

Est-ce pourtant du même *peuple* dont parle Richelieu, lorsqu'il donne à la Compagnie mission, entre autres, de débarrasser la langue des « ordures qu'elle [a] contractées dans la bouche du peuple », prescription que rappelle Bouhours dans ses *Entretiens d'Ariste et Eugène*<sup>29</sup> ? La dédicace au roi de 1694 parle de fixer la langue pour « ne plus la laisser dépendre du caprice & de la tyrannie de l'usage »<sup>30</sup>. Or ces termes, caprice et tyrannie, reviennent sans cesse dans le vocabulaire politique pour désigner les caractéristiques de tout gouvernement populaire ; c'est le spectre des guerres civiles, de la division du corps politique, qu'il s'agit de conjurer, en (re)constituant une unité linguistique grâce à l'institution politique qu'est l'Académie. Unité qui, en 1694 au moins, se symbolise au travers de la figure royale, incarnation de la France : comme le dit Charles Perrault dans son *Discours de remerciement à l'Académie française* (26 Novembre 1671),

on ne pouvoit commencer trop-tost à polir & à perfectionner une langue qui aparement doit estre un jour celle de toute l'Europe, & peut-estre de tout le monde ; & sur tout d'une langue qui doit parler de LOUIS quatorzième. On ne pouvoit trop-tost former des Orateurs, des Poètes & des Historiens pour celebrer ses grandes actions.<sup>31</sup>

Car le projet n'est pas seulement une opération interne : pour être à la fois le lieu d'enregistrement et le moyen de l'hégémonie linguistique du français sur les autres langues européennes<sup>32</sup>, le dictionnaire doit donner une image telle de celui-ci que l'on puisse (ce qu'il donne pour déjà vrai, et qui ne fut pas si loin d'être vrai)

redui[re] pour ainsi dire les Langues des Païs où elle [la langue française] est connuë, à ne servir presque plus qu'au commun du Peuple.<sup>33</sup>

Tandis que se constituerait une élite linguistique internationale partageant la même langue, le « commun » de chaque peuple se verrait constitué en entité séparée dans son propre pays, « réduit » à une langue autre (en voie d'extinction ?).

Il semble bien que l'on joue ici sur l'ambiguïté du mot *peuple* : on se sert de l'accord sur l'existence d'une frange unanimement méprisée de la population<sup>34</sup> pour rejeter, comme

<sup>26</sup> *La Comédie des Académistes* [1650], reproduite dans P. Pellisson, *Histoire de l'Académie française*, op. cit., p. 435.

<sup>27</sup> Vaugelas, *Remarques*, op. cit., p. 9.

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 21.

<sup>29</sup> Cité par A. Collinot, F. Mazière, *Un Prêt à parler : le dictionnaire*, Paris, Puf, 1997, p. 17. Bouhours, *Entretiens [...]*, op. cit., p. 77.

<sup>30</sup> *Les Préfaces du DA*, op. cit., p. 25.

<sup>31</sup> *Recueil de divers ouvrages en prose et en vers*, Paris, J. B. Coignard, 1675, p. 215.

<sup>32</sup> Il s'agit d'embellir « la Langue dominante de la plus belle partie du monde. » (*Les Préfaces du DA*, op. cit., *Dédicace au Roy*, p. 24).

<sup>33</sup> *Ibid.*

relevant de son langage, tout ce qui introduit violence, distorsion, conflit, discordance dans le corps social, dans la langue. Un fragment de La Bruyère le montre très bien : il commence par dire qu'à la cour comme à la ville, il y a « des humeurs, des colères, des partialités, des rapports [délations] » ; certes, les grands croient agir (et parler) avec plus d'élégance (« les colères sont plus éloquents, et l'on se dit des injures plus poliment et en meilleurs termes ; l'on n'y blesse point la pureté de la langue »).

Mais le fond, encore une fois, y est le même que dans les conditions les plus ravalées ; tout le bas, tout le faible et tout l'indigne s'y trouvent. Ces hommes si grands ou par leur naissance, ou par leur faveur, ou par leurs dignités, ces têtes si fortes et si habiles, ces femmes si polies et si spirituelles, tous méprisent le peuple, et ils sont peuple.<sup>35</sup>

D'où la référence constante à une communauté présentée comme unifiée et où règne la concorde (le « commerce »), celle des honnêtes gens. Richelet se propose de « rendre service aux honnêtes gens qui aiment notre Langue »<sup>36</sup>, l'Académie « s'est retranchée à la Langue commune, telle qu'elle est dans le commerce ordinaire des honnêtes gens »<sup>37</sup>. Et, comme le dit très nettement Richelet, les honnêtes gens, cela veut dire tous ceux qui ne font pas partie du peuple, ne sont pas *peuple*. Cette communauté ne se définit ni politiquement, ni socio-économiquement, mais par des critères esthétiques et éthiques complexes, qui font que chacun peut prétendre y appartenir, certes, mais aussi que chacun peut en être rejeté – par ceux qui disposent du pouvoir de classer (c'est tout le malheur du *Bourgeois gentilhomme*). Sont ainsi définis comme honnêtes gens ceux qui acceptent qu'une telle langue, définie par ceux qui ont le pouvoir de se décréter eux-mêmes honnêtes gens, devienne leur langue d'usage. Ce qu'ont bien senti ceux qui ont accusé les académiciens de se vouloir illégitimement « Souverains arbitres des mots »<sup>38</sup>, de vouloir exercer leur « tyrannie » sur la langue.

Mais qu'en est-il, dans les faits et dans les pratiques, de cette exclusion des faits de langue qu'on s'accorde à condamner comme triviaux ?

### La querelle des proverbes

Les trois concurrents – Richelet, Furetière, la Compagnie – s'accusent en fait mutuellement de ne pas être restés fidèles à ce projet linguistique et politique, d'avoir imprimé sans retenue ni contrôle toutes sortes de trivialités, tandis que leurs lecteurs leur reprochent leur laxisme en ce domaine. L'Académie trouve Richelet « indigne de la considération des personnes distinguées »<sup>39</sup>, et en effet, il rend compte de « très nombreux emplois familiers, populaires ou vulgaires »<sup>40</sup>, ce qui fait dire au préfacier de l'anonyme *Dictionnaire des Halles* qu'il « a eu le front d'imprimer des ordures grossières, que les laquais

<sup>34</sup> Richelet, s.v. peuple : « Ce mot se prend dans un sens moins vague pour dire tout le corps du peuple, sans y comprendre ceux qu'on appelle les gens de qualité & les gens qui ont de l'esprit & de la politesse. Le petit peuple : c'est toute la racaille d'une ville. C'est tout ce qu'il y a de gens qui ne sont pas de qualité, ni bourgeois aisez, ni ce qu'on appelle honnêtes ».

<sup>35</sup> La Bruyère, *Les Caractères*, R. Garapon éd., Paris, Garnier frères, 1962, p. 273 (« Des Grands », 53 [1691]).

<sup>36</sup> Pierre Richelet, *Dictionnaire françois contenant les mots et les choses, Plusieurs nouvelles remarques sur la langue françoise : ses expressions propres, figurées et burlesques, la prononciation des mots les plus difficiles, le genre des noms, le régime des verbes : Avec les termes les plus connus des arts et des sciences. Le tout tiré de l'usage et des bons auteurs de la langue française*, [1680], Genève, Slatkine reprints, 1970, Avertissement.

<sup>37</sup> *Les Préfaces du DA*, op. cit., p. 28.

<sup>38</sup> G. Ménage, *Le Parnasse alarmé* [ou *Requête des dictionnaires*, 1649], publié dans *Les Origines de la langue française*, Genève, Slatkine reprints, 1972, p. 3.

<sup>39</sup> Cité par B. Quemada, « La lexicographie du français au XVII<sup>e</sup> siècle », *Le Dictionnaire de l'Académie française et la lexicographie institutionnelle européenne*, Paris, Champion, « Lexica », 1998, p. 41-68, p. 58.

<sup>40</sup> *Ibid.*

bien appris ne disent point »<sup>41</sup>. Inversement, la parution du *DA* suscite immédiatement des réactions contre la tolérance qu'il semble manifester envers « une abondante phraséologie parlée et populaire »<sup>42</sup>, ce que le XVII<sup>e</sup> désigne par le terme de « proverbes » et qu'il lie très étroitement au peuple<sup>43</sup>. Boileau s'insurge contre « cet amas de proverbes qu'elle [l'Académie] a entassés » ; l'abbé Nicaise s'écrie :

Est-il possible que tant d'habiles gens aient laissé passer des choses si ridicules ? [...] Dans une compagnie nombreuse, quelque choisie qu'elle soit, il y a toujours du peuple. Le malheur est que le peuple l'emporte par là.<sup>44</sup>

Et Furetière, qui pourtant se propose de « conserver la Langue toute entière à la postérité, et sauver du naufrage le rebut de l'Académie »<sup>45</sup>, reproche aux académiciens d'avoir fait une place trop grande aux proverbes, et à ces lexiques vulgaires et triviaux, et conclut :

Voilà des marques du peu de part qu'ont les Prélats et les gens de qualité au travail du Dictionnaire, parce qu'il n'y a pas d'apparence qu'ils eussent souffert qu'on eût mis ces ordures.<sup>46</sup>

La parenté des attaques cinglantes des factums à ce sujet avec celles du *Dictionnaire des Halles* a ainsi permis de le lui attribuer. Celui-ci note en effet ironiquement que l'Académie

a emprunté sagement des Halles tous les proverbes qui y sont en usage, & elle a consulté apparemment les Harangeres qui excellent dans ce langage ; il y a mesme lieu de croire qu'elle a consulté aussi les Gadoüars sur certaines locutions, qui ne sont gueres usitées que parmi eux : par exemple, *s'embrener dans une affaire ; il a chié dans ma malle*. [...] Ils définissent, ils expliquent admirablement les façons de parler proverbiales ; & la canaille leur est fort obligée de luy avoir fait entendre son langage, qu'elle n'entendoit presque pas auparavant.<sup>47</sup>

Et il se propose de collationner tout ce qui n'aurait pas dû être présent dans le dictionnaire... et effectivement, chacun des trois dictionnaires pourrait donner lieu à une collection assez pittoresque de proverbes eux-mêmes fort pittoresques (pour ne pas dire mieux)... Il est même encore des critiques pour leur reprocher vertueusement de ne pas être en accord avec leurs élégants principes...

Pourquoi alors les uns et les autres ont-ils fait place à ces fameux proverbes qu'il semblait facile d'exclure et dont leurs projets semblaient exiger l'exclusion ? Bien sûr, le fait que les uns et les autres aient travaillé sur le *corpus* des dictionnaires antérieurs a joué un rôle, et Furetière (assez bien placé pour connaître les méthodes de travail de l'Académie) ne se fait pas faute de lui reprocher d'avoir paresseusement copié, voire pillé A. Oudin<sup>48</sup>, et ses *Curiosités françaises pour supplément aux dictionnaires, ou Recueil de plusieurs belles propriétés, avec une infinité de Proverbes et Quolibets*. Mais il semble surtout que ressurgisse derrière cette présence la notion d'encyclopédie de la langue, la conception de la langue comme totalité insécable. Furetière ne lie-t-il pas indissolublement « phrases communes, triviales, figurées et proverbiales »<sup>49</sup>, pour contester à l'Académie le droit de s'en déclarer

<sup>41</sup> *Le Dictionnaire des Halles ou Extrait du Dictionnaire de l'Académie française* [1696], Genève, Slatkine reprints, 1972, *Avertissement* (édité sous le nom de C. Mallement de Messange).

<sup>42</sup> F. J. Hausmann, « La réception de la première édition : Grandeurs et misères », *Le DA et la lexicographie, op. cit.*, p. 133-137, p. 134.

<sup>43</sup> Voir Furetière, *Recueil des factums*, Paris, Poulet-Malassis, 1858-1859, 2 vol., t. 1, p. 14 : « Quant aux Proverbes, je m'étonne que ces Messieurs les veüillent revendiquer, puisqu'avec un meilleur titre ils peuvent être revendiqués sur eux par le peuple, à qui ils appartiennent en propre [...]. » Sv proverbe : « façons de parler triviales et qui sont dans la bouche de toutes sortes de personnes ».

<sup>44</sup> Cités par I. Popelar, *Das Akademiewörterbuch von 1694 : das Wörterbuch des Honnête homme ?*, Tübingen, Niemeyer, 1976, p. 195-196.

<sup>45</sup> *Recueil des factums, op. cit.*, p. 16.

<sup>46</sup> *Ibid.*, p. 190.

<sup>47</sup> *Op. cit.*, *Avertissement*.

<sup>48</sup> *Recueil des factums, op. cit.*, p. 189-190.

<sup>49</sup> *Ibid.*, p.12-13.

propriétaire ? Il regarde les proverbes « comme la lie qui est d'ordinaire au fond du tonneau », mais il ajoute :

On sçait que ce sont eux qui ont conduit jusqu'à nous les plus vieilles façons de parler ; j'ay donc été contraint de les employer, [...] parce que l'universalité ne souffre pas d'exception [...].<sup>50</sup>

De plus, s'il n'y a de langue qu'en littérature, littérature conçue comme ensemble des choses écrites qui constituent un savoir sur les choses (bref, ensemble des textes « sérieux »), doit accéder donc au dictionnaire ce qui diffuse un savoir. Or les proverbes sont des réservoirs de savoirs sur les choses, et sont constitutifs aussi d'un savoir possible sur ceux qui les utilisent. D'ailleurs, « Pasquier, Belinghen, et autres Auteurs graves ne [les] ont pas jugé[s] indigne[s] de leurs plumes »<sup>51</sup>.

Pour les Académiciens aussi, perdre les proverbes serait appauvrir considérablement la langue :

Les proverbes ont esté regardez dans toutes les Langues comme des Maximes de Morale qui renferment ordinairement quelque instruction ; Mais il y en a qui se sont avilis dans la bouche du menu Peuple, & qui ne peuvent plus avoir d'employ que dans le style familier. Cependant comme ils font une partie considérable de la Langue, on a pris soin de les recueillir, aussi bien que les façons de parler Proverbiales, dont on a marqué les significations & les differens employs.<sup>52</sup>

Ce qui pourrait expliquer l'initiative (condamnée ensuite) de l'historien Mezeray, vers 1675, de relever « les diverses façons de parler des quartiers de Paris, les Halles, la Place de Grève, la Place Maubert, le Port aux foins (souvenir de Malherbe), etc. »<sup>53</sup>. Ils justifient également la présence des proverbes par l'intention de consigner les phrases et façons de parler de la langue, c'est-à-dire de ne pas séparer, autant que possible, le mot du discours dans lequel il s'insère, auquel il est lié par un enchaînement qu'il serait artificiel et trompeur d'ignorer, car les proverbes sont des expressions figurées, incompréhensibles si l'on considère chaque unité lexicale prise isolément. De même, comme le fait remarquer M. Lindemann<sup>54</sup>, le classement par familles de mots adopté, classement qui met en lumière les enchaînements du lexique, conduit inévitablement à devoir relever aussi les termes de la famille qui ne sont pas conformes aux lois du bon usage – faute de quoi l'unité de la famille, analogue à l'unité de la langue, est niée (et le classement par familles perd beaucoup de sa légitimité).

Mais il semble qu'il y ait, outre la nécessité de considérer la langue comme un tout, la question de l'extension possible (de l'universalité possible) de la langue des honnêtes gens en tant que quasi coextensive à la langue des « Orateurs et [des] Poètes ».

### **De « tous les mots » à « toutes les plus belles façons de parler »**

Reprenons en effet la phrase de l'Académie, qui procède par restrictions successives :

Elle s'est retranchée à la Langue commune, telle qu'elle est dans le commerce ordinaire des honnêtes gens, & telle que les Orateurs & les Poètes l'employent ; Ce qui comprend tout ce qui peut servir à la Noblesse & à l'Elegance du discours.<sup>55</sup>

Il faut remarquer l'ambiguïté du « et » (qu'on retrouve dans la célèbre formule de Vaugelas, de même que chez Richelet<sup>56</sup>) : s'agit-il d'un *vel* (ou bien, au choix), ou d'un vrai « et »

<sup>50</sup> *Ibid.*, p. 15.

<sup>51</sup> *Ibid.*, p. 16. « Belinghen » est probablement Fleury de Bellinger, auteur de *L'Etymologie ou explication des proverbes françois* [1656].

<sup>52</sup> *Les Préfaces du DA*, *op. cit.*, p. 32-33.

<sup>53</sup> N. Catach, « Histoire et importance de la première édition du *Dictionnaire de l'Académie* », *Le DA et la lexicographie*, *op. cit.*, p. 69-88, p. 74.

<sup>54</sup> « Le dictionnaire de l'Académie française de 1694 : les principes et la réalisation », *Travaux de linguistique et de philologie*, Paris, Klincksieck, 1997-1998, p. 281-297.

<sup>55</sup> *Les Préfaces du DA*, *op. cit.*, p. 28.

conjonctif, signifiant que le terme doit être attesté à la fois dans les deux ordres de discours ? N'est-il pas d'un honnête homme, sinon de savoir produire lui-même à l'occasion, tout au moins de savoir juger en connaisseur des productions lettrées ? La conversation des honnêtes gens est telle qu'elle peut devenir lettre, et/ou être fictionnalisée au travers d'une réalisation écrite, qu'elle soit théâtre, dialogue de roman, entretien... L'absence des citations va dans le sens de ce refus de distinguer langue littéraire et langue commune, parce qu'en réalité seule la langue littéraire peut être considérée comme langue commune légitime. Richelet dit avoir, pour composer un dictionnaire utile aux honnêtes gens, « lu nos plus excellents Auteurs<sup>57</sup>. En réalité, cette autorité de la langue des belles-lettres était déjà reconnue par R. Estienne qui invite ses lecteurs à lui communiquer les mots qu'ils pourraient recueillir, comme lui, « es Rommans & bons auteurs François »<sup>58</sup>. Autrement dit, c'est très tôt « la grande figure "Littérature", devenue [presque] indépendante, qui va se porter garante de nouvelles légitimités »<sup>59</sup>.

Ce que confirme et accentue la conclusion de la phrase, instituant un critère (socio)-esthétique : celui de la Noblesse et de l'Élégance, et un effacement de la langue du « commerce ordinaire » (orale) au profit du « discours » (des orateurs et des poètes), soit langue écrite. Le modèle social de référence semble bien dissimuler un modèle littéraire de référence. La dédicace au roi déjà citée confirme cette interprétation, puisqu'elle déclare qu'il s'agit de consigner la langue capable de faire l'éloge, immortel car écrit, de la grandeur royale. S'il est vrai que la préface de 1694, comme les préfaces des éditions suivantes, reflète « une image homologue du français soigné suivant les canons esthétiques et culturels de la société cultivée du temps »<sup>60</sup>, le mot « esthétique » paraît ici essentiel.

Mais y a-t-il au fond accord sur ce que peut et doit être la langue « littéraire » (au sens moderne) ? Il faut tenir compte ici de la longue élaboration des trois dictionnaires. Or la définition du lexique admis en littérature est pendant les années 1630-1680 extrêmement mouvante, soumise à de profondes mutations, et parfois profondément contradictoire. On ne s'entend pas sur ce qu'est et doit être la langue des belles-lettres, et ses usages possibles. Plus précisément, si la langue littéraire, comme le souligne A. Rey, tend plus ou moins selon les époques à révéler « la pluralité des langages sociaux »<sup>61</sup>, la possibilité pour la littérature de rendre compte des usages sociaux « bas », ou vieux, soit à titre d'*imago veritatis*, soit à titre ludique, soit, en une sorte de mélange des deux, « par raillerie », est l'objet de conflits tout au cours du siècle.

## Les « bons auteurs »

### *Les vieux auteurs ?*

Dans la querelle sur la question des archaïsmes, l'argument des adversaires de l'exclusion prononcée, sous l'influence de Vaugelas, par l'Académie vers 1640 (exclusion contraire au projet de Chapelain) est que supprimer les mots anciens, c'est s'interdire de comprendre désormais les écrivains du passé,

[...] ces Maistres du langage,  
Les Amyot et les Ronsards,  
Les du Bellays & les Tiards

<sup>56</sup> Il prétend offrir un dictionnaire « tiré de l'usage et des bons auteurs de la langue française » (Richelet, *Dédicace à Tres-haut, tres-puissant et tres-excellent Prince Ferdinand*).

<sup>57</sup> *Avertissement*.

<sup>58</sup> *Op. cit.*, Genève, Slatkine reprints, 1972, *Au lecteur*.

<sup>59</sup> Collinot-Mazières, *op. cit.*, p. 7.

<sup>60</sup> *Les Préfaces du DA*, *op. cit.*, p. II.

<sup>61</sup> « Le statut du discours littéraire en lexicographie », *Lexique*, 12-13, « Dictionnaires et littérature, littérature et dictionnaires », 1995, p. 25.

Les Berthauds & les Vigenaires.<sup>62</sup>

C'est pourquoi, selon Ménage, on ne peut ni mépriser ni négliger les vieux dictionnaires, « absolument nécessaires », car « Par eux s'entendent les Auteurs »<sup>63</sup>. Mais Bouhours remarque que « les ouvrages qui ont été les délices de la vieille Cour sont le rebut des provinces et du peuple »<sup>64</sup>. On retrouve quelque chose de la querelle qui opposa B. Aneau et du Bellay : faut-il condamner les « épicerie » (littérature, mais littérature bonne pour les épiciers) du Moyen Âge, et postuler la rupture comme mode de progrès, ou au contraire rester dans la continuité d'une tradition, française elle aussi, et qui mérite donc de ne pas être définitivement perdue ? C'est peut-être en manière de réponse à cet argument que Thomas Corneille insère, assez bizarrement au premier abord, dans son *Dictionnaire des Arts et des Sciences*, les archaïsmes :

Comme la lecture des livres du vieux langage, est une lecture qui plaist à beaucoup de gens, on a expliqué un grand nombre de vieux mots, à quoy on a asjouté des exemples, ou du Roman de la Rose, ou des plus anciens Poètes.<sup>65</sup>

D'autre part, comme le fait remarquer A. Stefenelli, « il n'y a pas d'opposition absolue, au XVII<sup>e</sup> siècle, entre la valeur archaïque lexicale et le style noble du Bon usage littéraire ». Il cite à ce propos les *Observations sur Malherbe* de Ménage (1666) : « Les mots anciens employez sans affectation rendent les vers et plus merveilleux et plus majestueux » (ce qui a même la caution de l'Antiquité). Enfin, un mot archaïque peut rester reçu, dans le style burlesque : ainsi, chez Richelet,

la plupart des quelque trois cents mots qualifiés d'archaïques sont en même temps marqués d'une croix indiquant que « le mot ou la façon de parler n'ont proprement leur usage que dans le stile simple, dans le comique, le burlesque, ou le satirique ». <sup>66</sup>

Au croisement des deux, cette remarque de Richelet :

On a oublié de remarquer que le mot de *soufreteux* quoi qu'un peu ancien trouvoit quelquefois sa place dans le beau stile, lorsqu'il y étoit employé avec jugement. Mais qu'il étoit toujours reçu dans le burlesque, le comique, et le satirique.<sup>67</sup>

*Les auteurs burlesques ?*

Vers 1635, le projet de Chapelain envisageait de distinguer les termes « du genre sublime, du médiocre et du plus bas »<sup>68</sup>, ce qui implique que « le plus bas » a sa place littéraire. La conception étendue du lexique à compiler était donc alors fortement liée au souci de permettre la lecture de « toutes sortes de livres », comme en témoigne cette référence à la notion rhétorique de style, ou encore la charge confiée à Saint-Amant sur sa demande<sup>69</sup> de composer la partie « comique » du dictionnaire (entendons : le lexique propre aux livres écrits dans ce genre). Pendant les années 1630-1660, période de floraison du burlesque, les

<sup>62</sup> G. Ménage, *Le Parnasse alarmé*, publié avec les *Observations*, *op. cit.*, p. 4.

<sup>63</sup> *Ibid.*, p. 11.

<sup>64</sup> *Op. cit.*, p. 103.

<sup>65</sup> T. Corneille, *Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694], Genève, Slatkine reprints, 1968, Préface.

<sup>66</sup> A. Stefenelli, « "Mots vieux" et Bon usage », *Le Langage littéraire au XVII<sup>e</sup> siècle. De la rhétorique à la littérature*, Tübingen, G. Narr, 1991, p. 81-94, p. 84 et p. 85, n. 14.

<sup>67</sup> Cité *ibid.*, p. 85, n. 16. Remarque d'autant plus intéressante que ce terme, effectivement aujourd'hui d'usage littéraire, est donné par O. Chéreau (*Le Jargon de l'argot réformé*, cf. note 72) comme argotique (propre à la langue des gueux et des vagabonds, il désigne ceux qui mendient sous prétexte de maladie, vraie ou fausse).

<sup>68</sup> Selon P. Pellisson, *Histoire de l'Académie française*, *op. cit.*, p. 103.

<sup>69</sup> Il demanda à être dispensé de discours académiques (cela en dit long !) « à la charge qu'il ferait, comme il s'y étoit offert lui-même, la partie comique du Dictionnaire, et qu'il recueillerait les termes grotesques, c'est-à-dire, comme nous parlerions aujourd'hui, burlesques. » (*ibid.*, p. 79).

« proverbes » furent à la mode<sup>70</sup>, et l'Académie ne fut pas insensible à cette mode. Quant au mépris que Furetière affiche pour les trivialités admises par le *DA*, il ne fut pas toujours le sien ; il commença sa carrière comme auteur burlesque. Les proverbes servent aussi pour lui « à expliquer les Auteurs comiques et satiriques »<sup>71</sup>. Et lui aussi, comme les académiciens, auxquels il le reproche, a utilisé Antoine Oudin, et même pire : il a certainement collationné le vocabulaire argotique paru (en Bibliothèque bleue) dans *Le Jargon de l'argot réformé* d'Olivier Chéreau<sup>72</sup>. Si Richelet quant à lui intègre un lexique bas, c'est dans la mesure où le style burlesque (de la langue, il entend compiler « ses expressions propres, figurées et burlesques ») fait pour lui pleinement partie des styles de la langue littéraire, même si une marque est nécessaire pour signaler ces mots qui « n'ont proprement leur usage que dans le style simple, dans le comique, le burlesque, ou le satirique »<sup>73</sup> (*i. e.* dans un des domaines génériques de la langue littéraire).

On trouve le même type de raisonnement chez Ménage, dans l'article *Salemandre* de ses *Observations sur la langue française*. « Le peuple dit plus ordinairement *Salemandre* ; ou *Salmandre* » : à condamner, donc ? Non, car non seulement « plusieurs honnestes gens [...] parlent de la sorte », mais surtout la forme se trouve chez du Bellay, Ronsard, Belleau, Rabelais, et même l'abbé Villars et le Père Bouhours<sup>74</sup>. Conclusion : « L'un & l'autre est bon », c'est affaire de choix stylistique et de convenance. On peut ainsi postuler que si « atourner », signalé comme « vieux mot » par T. Corneille et Furetière, figure tout de même chez l'un et l'autre, et dans le *DA*, c'est parce que, même s'il « ne se dit plus dans le stile sérieux », il continue à être légitime dans le « stile comique » (ou burlesque).

C'est donc l'écrit « littéraire » qui légitime l'introduction du « bas » : il peut y avoir du bas dans le lexique compilé, puisqu'il y a une littérature « basse ». Mais peut-il vraiment y avoir une littérature basse ? Un auteur burlesque est-il un « bon auteur », susceptible de servir de modèle en matière de langue ? Un bon auteur peut-il vraiment se permettre de temps à autre quelque formule proverbiale ou seulement pittoresque ? Peut-on s'autoriser, sous prétexte de raillerie, un (léger) écart dans la conversation<sup>75</sup> ? À toutes ces questions, Vaugelas, Bouhours et quelques autres répondent obstinément non. Car un mouvement critique puissant s'est élevé contre la présence du « vieux » et du « bas » dans la littérature, ainsi que le prouve la très vive discussion au sujet du « style burlesque », coupable d'emprunts lexicaux illégitimes<sup>76</sup> qui le rendent tout juste bon pour le « peuple » puisqu'il en adopte le langage, et

<sup>70</sup> On peut citer (entre autres) les recueils suivants : A. Oudin, *Curiositez françoises, pour supplément aux dictionnaires, ou Recueil de plusieurs belles proprietes, avec une infinité de Proverbes & Quolibets, pour l'explication de toutes sortes de Livres* [1640] ; P. Borel, *Trésor de recherches et antiquités gauloises et françoises* [1655] ; Fleury de Bellinger, *L'Etymologie ou explication des proverbes françois* [1656], plagié sous le titre *Les Illustres proverbes nouveaux et historiques* [1665] ; J.-M. de Vernon, *Le Divertissement des sages* [1665] ; mais aussi *La Comédie de proverbes* [1634] de Cramail et le *Livre des Proverbes* [vers 1680] de Lagniet.

<sup>71</sup> *Recueil des factums, op. cit.*, p. 15.

<sup>72</sup> Comme en témoigne cette définition de *jargon* : « langue factice dont les gens d'une même cabale conviennent, afin qu'on ne les entende pas, tandis qu'ils s'entendent bien entre eux : tel est le *jargon* de l'argot », ainsi que le recensement de mots tels que *cric et croc, malingre, narquois, ...* Voir la réédition que j'ai procurée de ce texte dans *Les Enfants de la Truche*, Toulouse, Société de littératures classiques, 1998.

<sup>73</sup> *Avertissement.*

<sup>74</sup> *Observations, op. cit.*, p. 99 (chapitre XLIX). Dans l'*Avis au lecteur* de la deuxième partie, qui raconte sa querelle avec Bouhours, Ménage précise que celui-ci se trouva fort fâché d'être cité en si mauvaise compagnie (Rabelais, fi !).

<sup>75</sup> Toutes formes de déviances par rapport au bon usage que Richelet rassemble par exemple dans sa définition du mot *vocabulaire* : « Mot burlesque écorché du latin pour dire *Dictionnaire*. On se sert du mot de *vocabulaire* en raillant dans la conversation & dans les ouvrages plaisants, satiriques & comiques » (suit une référence à Ménage et à sa *Requête des Dictionnaires*).

<sup>76</sup> Voir les titres de chapitres de l'ouvrage de F. Bar, *Le Genre burlesque en France au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, d'Artrey, 1960.

en quelque sorte pour cela voué à mort, ainsi qu'il apparaît clairement dans l'entretien que Guez de Balzac lui consacre<sup>77</sup>. La fonction de la littérature s'est modifiée sous la pression d'une histoire qui a introduit une fracture, une désunion dans le corps social :

Dès lors que l'imparfait et le difforme prennent place dans le corps politique, *a contrario* se dégage la possibilité d'activités *limitées* et *fictives*, qui peuvent, elles, se donner pour objet *imaginaire* le beau, le parfait, le vrai.<sup>78</sup>

Pourtant, si les tenants de la réduction à un lexique « de bon goût » et « médiocre », « purg[é] de tout ce que l'abus ou l'ignorance du Peuple, le méchant goust de quelques Auteurs, la rudesse de l'Antiquité, & la licence ou l'affectation de la Mode, y ont peu introduire de mauvais »<sup>79</sup> l'ont finalement emporté, à l'Académie comme dans l'ensemble de l'institution littéraire (ce dont témoignent la marginalisation du burlesque, et les luttes de Molière), le « style comique », habitué aux détours et aux masques, ne fut (et heureusement) jamais vaincu que provisoirement par le « français classique », et non sans se débattre vigoureusement, comme en témoigne le *Dictionnaire des Halles*, manière de faire exister les langages interdits tout en prétendant en renforcer l'interdiction. La différence, dans nos dictionnaires, stigmatisée par nombre de lecteurs, entre l'objet réalisé et le programme affiché tient à ces contradictions et ces évolutions dans la conception de ce dont se compose en réalité, non tant le langage des honnêtes gens perpétuellement convoqués comme repère, que le langage des « belles-lettres ».

Le dictionnaire monolingue [a] pour fonction historique et éthique de donner aux individus qui cohabitent le sentiment d'appartenance à une communauté linguistique unifiée sous le nom de langue<sup>80</sup>,

mais il a servi en même temps à exclure les individus (les écrivains), les langages (les textes), jugés indignes d'appartenir à cette communauté, ou à les contraindre d'en passer par l'acceptation des définitions des contours de cette « communauté linguistique unifiée » par ceux qui sont proclamés ou s'autoproclament légitimés à les définir. Le « vocabulaire décrété langue commune suffit à la grandeur d'un État, s'il suffit à ses élites administratives et littéraires »<sup>81</sup> – mais la langue des élites peut-elle vraiment suffire à la littérature ? D'un côté, l'imaginaire d'une langue (et d'une littérature) une, totalité circulaire harmonieuse en « fondu-enchaîné », sur laquelle veille (au centre ? en dehors et au-dessus ? ou serait-ce un de ces cercles dont « le centre est partout, la circonférence nulle part »<sup>82</sup> ?) un Apollon tutélaire, qui peut s'imaginer, selon des configurations à chaque fois différentes, sous la figure de l'Académie, du Roi, de la France. De l'autre, la réalité d'une langue constituée de langages distincts, séparés, traversée de fractures, habitée par des hiérarchies, menacée de ruptures, entre langue commune et langue savante, langue ancienne et langue nouvelle, langue écrite et langue parlée, langue des honnêtes gens et langue du peuple, langues littéraires. Loin de renforcer dans la conscience collective le mythe d'une langue stabilisée dans un état de perfection, image de la perfection de l'État, du système social et politique, les conflits

<sup>77</sup> Guez de Balzac, *Les Entretiens*, Didier, 1972 (B. Beugnot éd.), *Entretien XXXVIII*. Voir aussi F. Bar, *op. cit.*, *Introduction et Conclusion*.

<sup>78</sup> H. Merlin, « L'amitié entre le même et l'autre ou quand l'hétérogène devient principe constitutif de société », *XVII<sup>e</sup> siècle*, n° 4, 1999, p. 661-682, p. 681.

<sup>79</sup> Régnier-Desmarais, premier projet de préface du *DA*, cité dans *Les Préfaces du DA*, *op. cit.*, p. 69.

<sup>80</sup> Collinot-Mazière, *op. cit.*, p. 2.

<sup>81</sup> *Ibid.*, p. 36.

<sup>82</sup> Pascal, *Pensées*, fgt 199 Lafuma.

lexicographiques dénoncent la vanité du mythe, ouvrent la crise de la conscience linguistique<sup>83</sup>.

Comme G. Budé lui-même pour les savoirs, les dictionnaristes de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle éprouvent la hantise d'une unité pour la langue, hantise d'autant plus forte que la langue est le moyen et la preuve de l'unité du monde<sup>84</sup> ; et comme lui, ils vivent et traduisent (trahissent) la réalité d'une ère de dissociations : « *circulus ille disciplinarum qui olim coaluerat, nunc in partes solutus [est] aut concisus* »<sup>85</sup>. Malgré les discours qui le démentent, la conscience des différences d'usages de la langue l'emporte sur la conscience de l'unité. D'où le projet commun<sup>86</sup> de reconstituer une unité en supprimant les différences, qu'elles soient historiques ou sociales – ce qui, de ce point de vue, ne permet pas d'opposer, comme on le fait généralement, tel dictionnaire comme « encyclopédique » à tel autre comme « normatif ». Le projet commun est celui de faire retrouver à la langue son circulaire enchaînement, figure de perfection, grâce au rétrécissement du cercle, par la marginalisation (voire la suppression) des variations<sup>87</sup>, car « le désir, forcément illusoire, de pureté, exige le meurtre de l'élément impur »<sup>88</sup>. Et, dans ces procédures de rétrécissement, la séparation entre langue savante et langue commune est en réalité loin d'être la plus problématique, toute la question de la « langue révolutionnaire »<sup>89</sup> le démontrera amplement.

Paru dans *Cahiers Diderot*, n° 12, « Le XVII<sup>e</sup> siècle encyclopédique », textes rassemblés et édités par Claudine Nédelec, Rennes, Presses universitaires de Rennes II, 2001, p. 67-84.

---

<sup>83</sup> A. Viala, « Une nouvelle institution littéraire, les dictionnaires du français vivant. Polémiques autour de la genèse d'un genre et significations sociales », *De la mort de Colbert à la Révocation de l'Édit de Nantes : un monde nouveau ?*, Marseille, CMR 17, 1984, p. 89-96, p. 95.

<sup>84</sup> Cf. G. Gueudet, *op. cit.*, p. 92 : « La convergence des sciences humaines et divines est attestée par les lettres comme par un gage tangible ».

<sup>85</sup> « Ce cercle des disciplines qui les soudait entre elles jadis, est maintenant fragmenté ou brisé. » (G. Budé, *L'Étude des lettres*, Paris, Les Belles Lettres, 1988, trad. de M.-M. de La Garanderie, p. 52).

<sup>86</sup> Projet réussi, si l'on en croit S. Auroux et G. Clérico : « En France, la question d'une unification linguistique ne se posera jamais vraiment. L'unité indivisible de la langue – comme celle du Royaume – [...] est un préalable indépassable de l'analyse linguistique [...]. » (*Histoire des idées linguistiques*, Liège, Mardaga, t. 2, p. 372.)

<sup>87</sup> Collinot-Mazière insistent sur le fait qu'il ne s'agit pas d'une entreprise puriste, mais « d'une entreprise d'élaboration par normalisation d'un usage *centralisé* [nous soulignons] de la langue. » (*op. cit.*, p. 30).

<sup>88</sup> H. Merlin, *op. cit.*, p. 678.

<sup>89</sup> Voir *La Carmagnole des Muses, L'Homme de lettres et l'artiste dans la Révolution*, J.-C. Bonnet dir., Paris, Colin, 1988, « Puissance du Verbe » (p. 157-241).